



Marine & Offshore

Numéro de certificat : 16251/D1 MMF

Numéro de dossier : LSA 1092/13

Code produit : C3300

Ce certificat n'est pas valable lorsque présenté sans les pages suivantes comprenant au moins 7 paragraphes

www.veristar.com

CERTIFICAT D'APPROBATION DE TYPE

Ce certificat est délivré sous l'autorité de l'Etat Français par Bureau Veritas Marine & Offshore, organisme habilité selon les dispositions des Divisions 140 et 310 du Règlement annexé à l'Arrêté du 23 novembre 1987 tel qu'amendé.

Bureau Veritas Marine & Offshore atteste avoir réalisé la procédure d'approbation relative au matériel ou matériau désigné ci-après selon les dispositions applicables des exigences énumérées ci-dessous.

Ce certificat est délivré à
PLASTIMO SAS
 LORIENT - FRANCE

pour le type de produit

INFLATABLE LIFERAFTS (NON-SOLAS)

TRANSOCEAN ISO/ISAF - 8 PERSONNES - TYPE 1 - GROUPE A

Emballage sac ou conteneur

TRANSOCEAN ISO/ISAF - 8 PERSONS - TYPE 1 - GROUP A

Valise or canister packaging

Exigences :

Règlementation Française, arrêté du 23 novembre 1987 amendé,
 Division 240, Division 333 & Norme ISO 9650-1:2005, Norme ISO 9650-3:2009

French Regulations, arrêté du 23 novembre 1987 as amended,
 Division 240, Division 333 & Standard ISO 9650-1:2005, Standard ISO 9650-3:2009

Ce certificat expirera le : 24 Nov 2025

Pour Bureau Veritas Marine & Offshore,
 A BV SAINT-NAZAIRE, le 01 Dec 2020,
 Francois LOPINOT



Ce certificat est valable jusqu'à la date indiquée ci-dessus, sauf s'il est annulé ou révoqué, pourvu que les conditions indiquées dans la(les) page(s) suivante(s) soient respectées et que le produit reste satisfaisant en service. Ce certificat n'est plus valable si le fabricant effectue des changements ou des modifications du produit approuvé, qui n'auraient pas été notifiés à Bureau Veritas Marine & Offshore et acceptés par écrit par Bureau Veritas Marine & Offshore. Si les Règlements ou les standards sont modifiés au cours de la période de validité de ce certificat, le(s) produit(s) doit(doivent) être ré-approuvé(s) avant d'être placé(s) à bord de navires pour lesquels les modifications sont applicables. La marque de conformité " MMF " ou " MMF/PL " ne peut être apposée par le fabricant sur le(s) produit(s) objet de ce certificat qu'à la condition que les dispositions décrites au paragraphe 5 de ce certificat soient respectées.

Ce certificat est délivré dans le cadre des Conditions Générales de la Marine & Offshore de Bureau Veritas Marine & Offshore disponible sur le site internet www.veristar.com. Toute personne qui n'est pas partie au contrat aux termes duquel ce document est délivré ne pourra engager la responsabilité de Bureau Veritas Marine & Offshore pour les inexactitudes ou omissions qui pourraient y être relevées ainsi que pour les erreurs de jugement, fautes ou négligences commises par le personnel de la Société ou par ses agents dans l'établissement de ce document et dans l'exécution des interventions qu'il comporte.

PROGRAMME D'APPROBATION

1. PRODUCT DESCRIPTION

INFLATABLE LIFERAFT TRANSOCEAN ISO/ISAF 8P FOR RECREATIONAL CRAFT, 8 PERSONS, Type 1, Group A.
The liferaft is approved with canister or valise and with an equipment pack 1 (>24H) or an equipment pack 2 (<24H).

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

RADEAU DE SAUVETAGE TRANSOCEAN ISO/ISAF 8P pour NAVIRE DE PLAISANCE, 8 personnes, Type 1, GroupeA.
Le radeau est approuvé en conteneur rigide ou sac avec une pochette d'équipements 1 (>24H) ou une pochette d'équipements 2 (<24H).

2. DOCUMENTS AND DRAWINGS

The drawings and specifications of the liferafts shall be in accordance with the technical documentation submitted by the manufacturer (See Table "Technical Documentation")

No departure of this technical documentation is permitted without the prior consent of the Society.

2. PLANS DE CONCEPTION et/ou SPECIFICATIONS

Les plans et spécifications du radeau doivent être en accord avec la documentation technique remise par le fabricant (voir le tableau "Technical Documentation")

Aucune déviation de cette documentation technique n'est autorisée sans l'accord préalable de la Société.

TECHNICAL DOCUMENTATION		
Title / Titre	Issue / Indice	Date / Date
Répertoire de plans communs ISO 9650 T1 & T2	05	04/04/2019
Répertoire de plans BV – Radeau ISO 9650 T1 8 Personnes	11	04/11/2019
Dossier technique ISO/ISAF 9650 T1 et T2	07	10/09/2020

3. TEST REPORTS

Tests performed by the manufacturer and witnessed by Bureau Veritas as per the technical documentation submitted by the manufacturer (See Table "TESTING")

3. RAPPORTS D'ESSAIS DE TYPE

Essais réalisés par le fabricant en présence du Bureau Veritas inclus dans la documentation technique remise par le fabricant (Voir la Table "TESTING")

TESTING		
Title / Titre	Issue / Indice	Date / Date
Dossier technique ISO/ISAF 9650 T1 et T2 - Chapitre 3 Liste des essais	07	10/09/2020
Test report 005/2015 - Water pockets	--	13/02/2015
PQ 17-001 Radeau ISO 8P T1 A >24h Compact	00	10/07/2017

4. APPLICATION / LIMITATION

- As per requirements of regulations stated on front page of this certificate.
- Maximum capacity: 8 persons
- Maximum stowage height: 6 m above the water level
- The onboard installation and the maintenance of the liferaft shall be carried out according to manufacturer's instructions as per Article 333-2.12.6. The liferafts must be regularly serviced in accordance with the manufacturer's recommendations in approved service stations according to the articles 333-1.17 and 333-1.18, and annexe 333-1.A.2.
- Each liferaft shall be delivered with a "Fascicule de contrôle", as per article 333-2.13.

4. APPLICATION / LIMITATION

- Selon la réglementation citée en première page.
- Capacité maximale: 8 personnes
- Hauteur maximale de lancement : 6 mètres au dessus du niveau de l'eau
- L'installation à bord et la maintenance doivent être effectuées suivant les instructions du constructeur conformément aux dispositions de l'article 333-2.12.6. Les radeaux doivent être régulièrement révisés conformément aux recommandations du constructeur dans des stations qu'il aura préalablement approuvées conformément aux dispositions des articles 333-1.17 et 333-1.18, et annexe 333-1.A.2.
- Chaque radeau de sauvetage gonflable doit être doté d'un fascicule de contrôle, selon article 333-2.13.

5. PRODUCTION SURVEY REQUIREMENTS

- The liferafts are to be supplied by **Plastimo SAS** in compliance with the type described in this certificate.
- This type of product is within the category HBV of Bureau Veritas Rule Note NR320 and as such does not require a BV product certificate.
- **Plastimo SAS** has to make the necessary arrangements to have its works recognised by Bureau Veritas in compliance with the requirements of NR320 for HBV products and requirements of Articles 333-2.10 and 333-2.11
- Arrangements shall be made for a Society's Surveyor to carry out, on a periodic basis, visit of the manufacturer's premises and product audits.

5. SURVEILLANCE DE PRODUCTION

- Les radeaux de sauvetage doivent être délivrés par **Plastimo SAS** conformément au type décrit dans ce certificat.
- Ce type de produit est inclus dans la catégorie HBV du règlement Bureau Veritas NR320 et de ce fait, il ne nécessite pas l'émission d'un certificat produit BV pour chaque radeau manufacturé.
- **Plastimo SAS** doit faire le nécessaire pour faire reconnaître son système de management de la qualité de manière à satisfaire aux exigences applicables aux produits HBV qui sont contenues dans la NR320 et aux exigences contenues dans les Articles 333-2.10 et 333-2.11.
- L'expert de la Société doit être autorisé, de manière périodique, à visiter les ateliers de fabrication et à réaliser les audits produits.

6. MARKING OF PRODUCT

Marking on the liferaft	Marking on valise or canister
<ul style="list-style-type: none"> • Number of persons • Manufacturer's name or trademark • Conformity to ISO 9650-1 • Serial number • 0062 - Identification number of the notified body • MMF • Last two digits of the manufacturing date 	<ul style="list-style-type: none"> • Number of persons • Manufacturer's name or trademark. • Conformity to ISO 9650-1 • Date of last service and identification of service station • Recommended service interval • Liferaft type and group • Liferaft serial number • Maximum launching height • Information on the painter-line length • Launching instructions • 0062 - Identification number of the notified body • MMF • Last two digits of the manufacturing date

6. MARQUAGE POUR IDENTIFICATION

Marquage sur le radeau de survie	Marquage sur le sac ou le conteneur
<ul style="list-style-type: none"> • le nombre de personnes • le nom du constructeur ou de la marque • la conformité à l'ISO 9650-1 • le numéro de série • 0062 - numéro de l'organisme notifié • MMF • Deux derniers chiffres de l'année de fabrication 	<ul style="list-style-type: none"> • le nombre de personnes • le nom du constructeur ou de la marque • la conformité à l'ISO 9650-1 • la date de la dernière révision et l'identification de la station de révision • l'intervalle de temps recommandé entre révisions • le type de radeau de survie et son groupe • le numéro de série • la hauteur maximale de lancement • les informations sur la longueur de l'amarre • les instructions de lancement • 0062 - numéro de l'organisme notifié • MMF • Deux derniers chiffres de l'année de fabrication

7. OTHERS

It is **Plastimo SAS**'s responsibility to inform shipbuilders or their sub-contractors of the proper methods of fitting, use and general maintenance of the approved equipment and the conditions of this approval.

This certificate supersedes Type Examination Certificate 16251/D0 MMF issued on 24/11/2020 by the Society.

7. AUTRES

Il est de la responsabilité de **Plastimo SAS** d'informer les chantiers de construction ou leurs sous-traitants des bonnes méthodes de montage, installation, utilisation et maintenance générale de l'équipement approuvé et des conditions de cette approbation.

Ce certificat remplace et annule le certificat d'Approbation 16251/D0 MMF émis par la Société le 24/11/2020

***** FIN DU CERTIFICAT *****